

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

2023-81 OUVERTURE D'UN POSTE TEMPORAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-huit septembre, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du vingt-deux septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Dominique DAVID, Vice-Président en exercice.

Secrétaire de séance : M. Yves TAILLANDIER

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric		x		BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul		x		MAHÉ Nicolas		
	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x		GALAOUIC Robin	x	
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain	x			LAMIABLE Patrick		
	GUILLEMINE Laurence	x			LAUNAY Hélène		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri		x		PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre		x		CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo -Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan		x	Denis DUGABELLE	DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis	x			RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond		x		RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe	x			POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël		x		BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			MORICEAU Patrick		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier	x			CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien		x		GUILOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique	x			Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique	x			DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		x		PELTIER Laëtitia		

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment son article L. 332-23-1,

Considérant que du fait d'un accroissement temporaire d'activité au sein du service OSID (Organisation et Systèmes d'Information et Data), un agent en renfort est nécessaire pour accomplir les missions suivantes :

- Administrer le portail départemental de diffusion PCRS,
- Administrer les nouveaux applicatifs GEO (ICE / Loi APER / IRVE) et répondre aux futures évolutions,
- Participer aux contrôles des données pendant la réalisation du PCRS Vecteur.

Considérant que dans ce cadre, il est proposé de procéder à l'ouverture de :

- 1 poste de technicien systèmes d'information à temps complet, sur le grade de technicien, pour une durée maximale de 12 mois ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser M. le Président à ouvrir un emploi non permanent dans le cadre de renfort, du fait d'un accroissement temporaire d'activité, au sein du service Organisation des Systèmes d'Information et Data, sur le poste suivant :**
 - Grade de technicien
 - A temps complet
 - Pour une durée pouvant aller jusqu'à 12 mois.
- **De prévoir que l'agent qui sera retenu pour occuper ce poste bénéficiera du régime indemnitaire prévu pour les titulaires du même grade, ainsi que d'un indice de rémunération choisi en fonction de son diplôme et de son expérience professionnelle. Il bénéficiera des titres restaurant et des remboursements de ses frais de transports dans les mêmes conditions que celles accordées à l'ensemble du personnel.**

Délégués en exercice : 24
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Publiée le :

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**